



Formations sociales
et médico-sociales

INSTITUT SAINT-LAURENT

123 montée de Choulans 69005 Lyon

Tél : 04 78 33 46 20

Site : www.institutsaintlaurent.org

N° d'activité 82.69.01516.69

Code APE : 8559B - SIRET 779 883 479 00031

Photo
obligatoire

(A coller)

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION A.E.S.

Rentrée Mars 2021

Formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Dispositif :

- FORMATION INITIALE - 12 mois**
(spécialité Domicile ou Structure)
- FORMATION EN FORMATION CONTINUE - 12 mois**
(spécialité Domicile ou Education inclusive ou Structure)
- FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE - 12 mois**
(spécialité Domicile ou Education inclusive ou Structure)

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Le choix de la spécialité se fait en début de formation, au cours une période de détermination de parcours (14 heures).

ETAT CIVIL

Madame Monsieur

NOM Prénom (s)

Nom de jeune fille

Nationalité

Né (e) le à

Département ou Pays de naissance

Age

Adresse personnelle

Code postal Ville

Téléphone Mail

Permis de conduire OUI NON

PARCOURS SCOLAIRE

Titres ou diplômes dispensant de l'épreuve écrite d'admissibilité à la sélection :

Joindre obligatoirement une photocopie du diplôme obtenu

Diplômes obtenus	Date d'obtention	Etablissement
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale, ou mention complémentaire aide à domicile		
Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide médico-psychologique		
Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique		
Diplôme d'Etat d'Assistant familial		
Diplôme d'Etat d'Aide-soignant		
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture		
Titre professionnel Assistant de vie		
Titre professionnel Assistant de vie aux familles		
Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle Assistant de vie		
Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales		
Brevet d'études professionnelles Accompagnement soins et services à la personne		
Certificat d'aptitude professionnelle d'Assistant technique en milieu familial ou collectif		
Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance		
Brevet d'aptitude professionnelle d'Assistant animateur technicien		
Brevet d'études professionnelles Agricole option services aux personnes		
Certificat d'aptitude professionnelle Agricole Service en milieu rural		
Certificat d'aptitude professionnelle Agricole Services aux personnes et vente en espace rural		
Lauréat de l'Institut du service civique		

Attention : si vous êtes titulaire d'un de ces diplômes ou titres, vous pouvez aussi bénéficier d'allègements ou de dispenses de certains domaines de formation. Le Responsable de la formation d'Accompagnant éducatif et social pourra vous recevoir pour toutes demandes d'information.

Autres titres ou diplômes de l'enseignement général ou professionnel obtenus :

Diplômes obtenus	Date d'obtention	Etablissement

NIVEAU SCOLAIRE (pour les candidats ne justifiant pas de diplôme) :

Niveau de scolarité atteint	Date fin de scolarité	Etablissement

LOISIRS ET BENEVOLAT

.....

.....

.....

PARCOURS PROFESSIONNEL

Poste(s) occupé(s)	Employeur(s)	Période(s)	Durée

Date d'obtention de la validation partielle des acquis de l'expérience

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL :

Domaine(s) de compétences validé(s) :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR (si Formation continue ou Apprentissage)

Employeur :

Personne à contacter :

Adresse :

Téléphone & Mail :

Financement envisagé (si Formation continue)

CPF

CPF de transition

Pro A

Contrat de professionnalisation

Autre financement employeur :

.....

DROITS D'INSCRIPTION

La formation sera assurée avec un minimum de 12 participants.

Si 15 jours avant l'entrée en formation, ce nombre n'est pas atteint,

l'Institut Saint-Laurent se donne la possibilité d'annuler la formation.

L'intégralité des frais engagés vous sera remboursée.

Merci d'établir 3 chèques à l'ordre de l'Institut Saint-Laurent :

Frais de gestion : 30 €

Frais de sélection, pour l'épreuve écrite : 40 €

Frais de sélection, pour l'épreuve orale d'admission : 80 €

Le chèque relatif aux frais d'inscriptions à l'épreuve orale d'admission sera retourné aux candidats non admis à l'épreuve orale.

En cas d'annulation d'inscription aux épreuves, les frais de gestion de dossier ne seront pas remboursés.

En cas de désistement moins de 15 jours avant les épreuves, ou en cas de non présentation du candidat aux épreuves, la totalité des droits d'inscriptions restera acquis à l'Institut Saint Laurent.

PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci de retourner à l'Institut Saint-Laurent 123 montée de Choulans 69005 LYON, **le présent dossier d'inscription complété et signé**, avec les pièces administratives suivantes :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation manuscrite
- Les photocopies des diplômes
- Une photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité
- 1 photo d'identité (avec indication des nom et prénom au dos), à coller sur le dossier
- Attestation de l'employeur (pour les candidatures en formation continue ou par la voie de l'apprentissage)
- Votre règlement (frais de gestion et frais de sélection)

J'ai pris connaissance des informations contenues dans le règlement d'admission pour les candidats à la formation d'Accompagnant Educatif et Social.

A : Le :

Nom et Signature du candidat :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par l'Institut Saint-Laurent pour la mise en œuvre de formations. Ces données sont conservées 3 ans après la fin de votre formation, puis archivées. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement est le Président et, par délégation, le Directeur Général. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat de l'Institut Saint-Laurent. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). »